

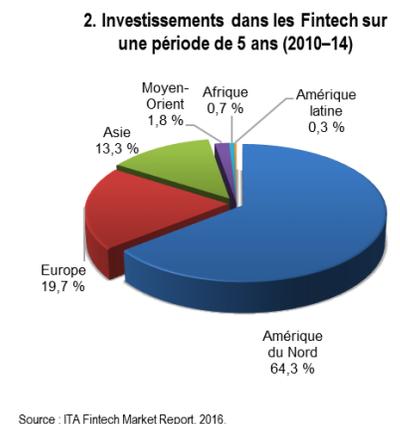
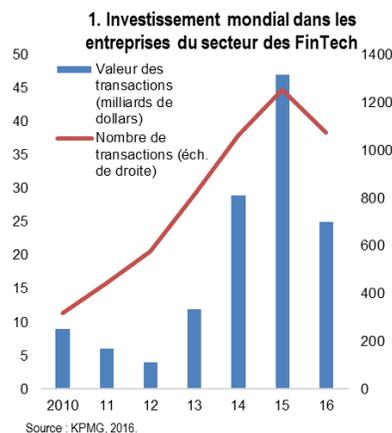
5. Libérer le potentiel des FinTech pour les régions MOANAP et CAC¹

Après un démarrage tardif, les FinTech², prennent leur essor dans quelques pays de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MOANAP)³ et commencent à s'implanter dans la région du Caucase et de l'Asie centrale (CAC). Pour ces deux régions, les FinTech pourraient relever les défis cruciaux qui consistent à améliorer l'accès aux services financiers, à promouvoir une croissance inclusive et à favoriser la diversification économique, en apportant des innovations capables d'ouvrir les services financiers à de vastes populations non bancarisées et de faciliter l'accès des PME à d'autres sources de financement. Les FinTech pourraient également contribuer largement à la stabilité financière en mettant les technologies au service du respect de la réglementation et de la gestion des risques. Elles peuvent aussi faciliter le commerce et l'envoi de fonds en fournissant des moyens de paiement transfrontières efficaces et bon marché, tandis que les administrations peuvent travailler de façon plus efficiente en recourant au paiement électronique. Pour libérer ce potentiel, des réformes supplémentaires sont nécessaires afin de combler les lacunes en matière de réglementation, de protection des consommateurs et de cybersécurité, d'améliorer le climat des affaires, de renforcer les infrastructures des technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'élever le niveau de connaissances financières.

La révolution FinTech

Les investissements mondiaux dans les FinTech connaissent depuis cinq ans une croissance rapide qui devrait se poursuivre. La valeur de ces investissements a plus que décuplé entre 2012 et 2015 (graphique 5.1). Bien que la consolidation du secteur aux États-Unis ait entraîné une baisse des investissements mondiaux en 2016, la croissance s'est poursuivie dans d'autres régions, dont le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Graphique 5.1
Tendances mondiales du secteur des FinTech



¹Préparé par Inutu Lukonga avec le concours de Sebastian Herrador. Pour une analyse plus détaillée, voir Lukonga (à paraître).

²Le Conseil de stabilité financière (CSF) définit les «FinTech», abréviation anglaise de «technologies financières», comme les innovations financières rendues possibles par les technologies et qui pourraient déboucher sur de nouveaux modèles économiques, applications, procédures ou produits, avec un effet considérable sur les marchés et institutions financiers ainsi que sur la fourniture de services financiers.

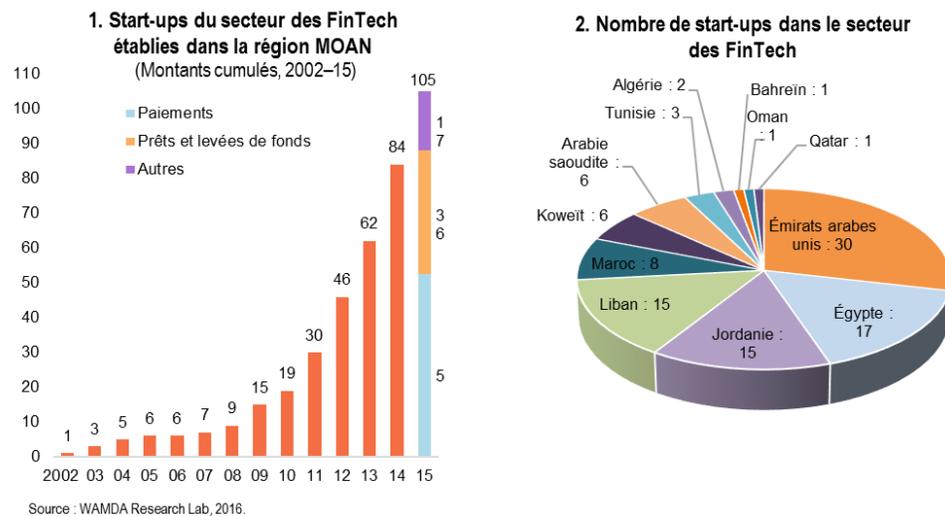
³La présence des FinTech en Afghanistan est négligeable.

(MOAN), et les investissements ont fortement rebondi au premier semestre de 2017 (KPMG, 2017).

L'écosystème des FinTech est encore balbutiant dans les régions MOANAP et CAC, mais les banques locales et d'autres entreprises se tournent massivement vers ces technologies. La région MOANAP est plus avancée que la région CAC dans le développement de ces technologies, mais les investissements sont concentrés dans quelques pays. Les États y jouent un rôle de premier plan pour encourager l'innovation en matière de FinTech, et l'arrivée d'entreprises internationales de ce secteur contribue encore à cet élan⁴. Selon une enquête récente portant sur douze pays de la région MOANAP (WAMDA, 2016), le nombre de start-ups a été multiplié par sept depuis 2009, avec une forte concentration des investissements en Égypte, aux Émirats arabes unis, en Jordanie et au Liban (graphique 5.2). Ces nouvelles entreprises se positionnent comme partenaires ou concurrentes des banques, qui exploitent également les technologies numériques pour adopter des modèles commerciaux plus centrés sur les clients. Dans certains pays (Djibouti, Égypte, Iraq, Pakistan, Somalie et Soudan), l'accès à Internet est plus restreint, mais les opérateurs de télécommunication sont présents sur les marchés et proposent des services de paiement mobiles. Dans la région CAC, les investissements dans les services financiers numériques sont jusqu'ici principalement consentis par les banques (Banque asiatique de développement, 2014). L'Arménie et le Kazakhstan sont en tête⁵.

Graphique 5.2

Tendances et caractéristiques des investissements dans les FinTech dans la région MOAN



Les activités de paiement et de prêt représentent l'essentiel des investissements en matière de FinTech dans les régions MOANAP et CAC, ce qui rejoint les tendances mondiales⁶. Dans la région MOANAP,

⁴L'aide publique se manifeste notamment sous forme de fonds de développement, d'incubateurs, d'accélérateurs et de bacs à sable réglementaires. En outre, plus de 20 start-ups américaines, australiennes, européennes ou d'autres pays sont présentes dans la région MOANAP.

⁵Aucune donnée sur le nombre et la valeur des start-ups du secteur des FinTech n'était disponible pour la région CAC.

⁶Les solutions de paiement comprennent les paiements mobiles et en ligne, les portefeuilles électroniques, les virements internationaux et les services fondés sur la technologie des chaînes de blocs, tels que les monnaies virtuelles. Les solutions de

les activités de paiement occupent 50 % des start-ups, les activités de prêt 30 % (graphique 5.2). Toutefois, les transactions en liquide prédominent encore, et les FinTech ne représentent qu'une relativement petite voie d'accès au financement pour les PME. Dans la région CAC, les investissements dans les technologies financières restent modestes, mais ils mettent également l'accent sur les systèmes de paiement (portefeuilles électroniques et crypto-monnaies).

Entraves au potentiel de croissance des FinTech

Dans les régions MOANAP et CAC, les conditions sont favorables pour le développement de solutions financières novatrices. Le grand nombre de jeunes⁷ constitue un vaste vivier de consommateurs potentiels, et la croissance du commerce électronique crée une demande de produits financiers numériques, tandis que la forte pénétration de la téléphonie mobile dans de nombreux pays permet de toucher facilement les clients. Il y a aussi une forte demande latente d'autres sources de financement et de moyens de paiements transfrontaliers, du fait de la présence de vastes populations non bancarisées, de PME mal desservies, de travailleurs migrants et de réfugiés⁸.

La croissance des FinTech reste toutefois limitée par d'importantes entraves structurelles, institutionnelles et relatives aux politiques publiques :

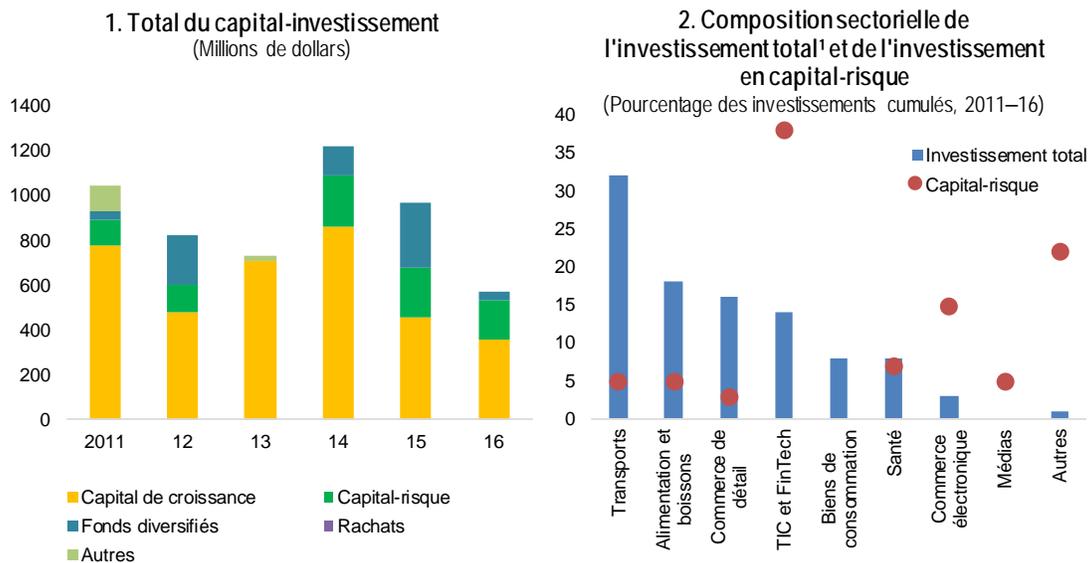
- *Le climat des affaires est globalement défavorable.* Fin 2016, seuls quatre pays (Arménie, Émirats arabes unis, Géorgie et Kazakhstan) figuraient dans le quartile supérieur du classement *Doing Business* de la Banque mondiale. En raison de restrictions persistantes à l'entrée de capitaux étrangers, les multinationales bien établies du secteur des FinTech peuvent difficilement pénétrer sur les marchés.
- *Le volume du capital-investissement et du capital-risque, qui ont soutenu la croissance des FinTech dans les pays avancés, reste faible.* Ainsi, la valeur totale des investissements en capital-investissement et en capital-risque dans la région MOAN stagnait à environ 1 milliard de dollars et a diminué en raison de la baisse des cours pétroliers (graphique 5.3). Les investissements restent par ailleurs concentrés aux Émirats arabes unis, et plusieurs facteurs limitent la croissance, dont une réglementation restrictive (BVCA, 2013).

prêt et de levée de fonds constituent l'activité de 30 % des start-ups, dont des plateformes de comparaison d'emprunts, des services de financement collectif et des systèmes de prêt de pair à pair (P2P).

⁷Plus de 60 % de la population de la région MOAN a moins de 25 ans. La proportion de jeunes est également élevée dans la région CAC.

⁸À titre d'exemple, les prêts aux PME représentent 8 % du total des prêts bancaires dans la région MOAN, contre 18 % en moyenne dans les pays à revenu intermédiaire, malgré le rôle essentiel des PME pour l'emploi et la croissance dans cette région (Lukonga *et al.*, 2014). Les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sont une grande source d'envois de fonds, tandis que l'Arménie, l'Égypte, la Géorgie, la Jordanie, le Kirghizistan, le Liban et le Tadjikistan sont d'importants destinataires (Lukonga *et al.*, 2016).

Graphique 5.3
Capital-investissement et capital-risque



Source : Thomson Reuters Datastream, 2016.

Source : Thomson Reuters Datastream, 2016.

¹Investissement total = somme du capital-investissement comprenant le capital de croissance, le capital-risque, les fonds diversifiés, les rachats et autres.

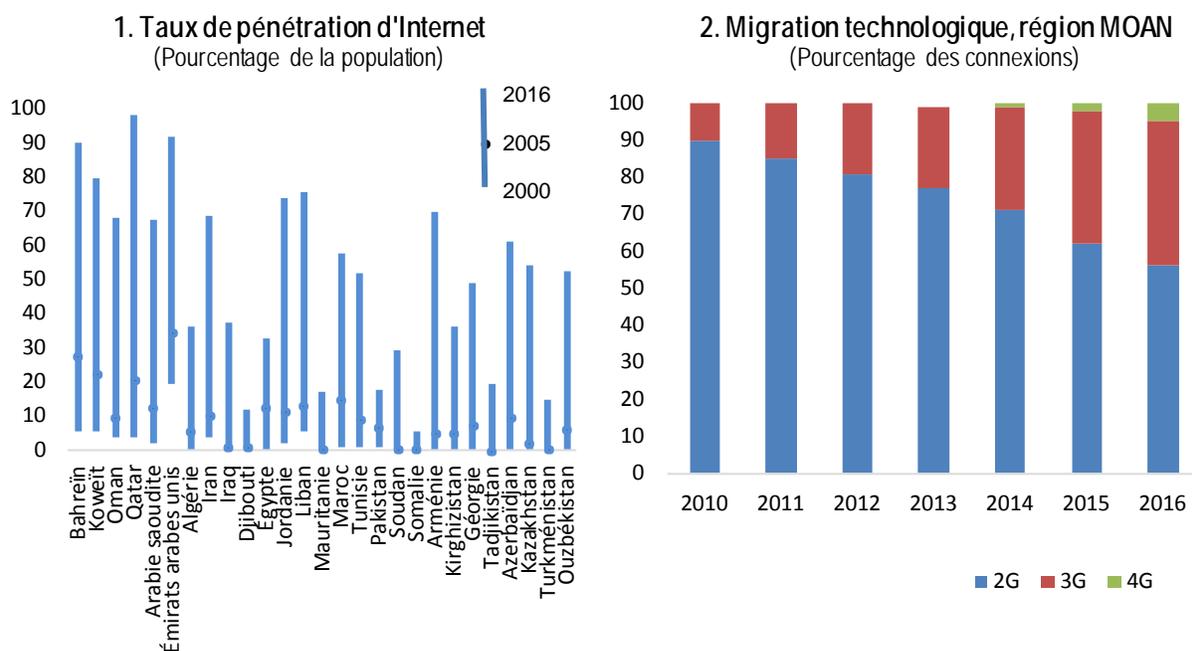
- *Des lacunes réglementaires donnent lieu à des incertitudes juridiques qui entravent la croissance du secteur.* Des cadres réglementaires sont en cours d'élaboration pour les services financiers numériques⁹, et la plupart des pays disposent à présent de lois relatives à l'émission de monnaie électronique, mais les progrès sont plus lents en ce qui concerne d'autres aspects réglementaires liés aux FinTech¹⁰. Ainsi, quelques pays seulement (Égypte, Maroc et Tunisie) ont adopté une législation relative aux services bancaires mobiles. Peu de pays se sont dotés de cadres de protection des consommateurs de services financiers ou de lois sur la protection des données personnelles (Banque mondiale, 2014). Les règles prudentielles n'ont pas été adaptées aux particularités des FinTech, et les exigences de fonds propres applicables aux banques constituent un obstacle difficile à franchir pour les start-ups.
- *Le taux de pénétration des TIC a sensiblement augmenté ces dernières années, mais la qualité et le coût des services d'accès à Internet et de téléphonie mobile freinent encore l'adoption des FinTech.* Internet s'étend désormais à tous les pays, mais le taux de pénétration reste faible dans plusieurs d'entre eux, et le haut débit est rare et cher. L'Azerbaïdjan, le Liban et les pays du Conseil de coopération du Golfe ont enregistré les plus grands progrès et présentent des taux de pénétration élevés pour l'accès

⁹L'Azerbaïdjan, le Kirghizistan et le Tadjikistan participent à des programmes de la Banque mondiale destinés à élaborer une réglementation relative aux services de paiement électronique et numérique, à faire connaître les avantages de ces services et à conseiller les entreprises désireuses de lancer des services financiers mobiles, dans le but de promouvoir l'inclusion financière de la population non bancarisée et de ramener dans le système financier officiel les fonds envoyés par les émigrés.

¹⁰Les Émirats arabes unis sont l'un des rares pays à se doter d'une réglementation relative aux FinTech à un stade précoce, notamment pour le financement collectif et les monnaies numériques.

Internet et la téléphonie mobile. D'autres pays (le Djibouti, le Pakistan, le Soudan, le Tadjikistan et le Yémen) ont un faible taux de pénétration tant pour Internet que pour la téléphonie mobile (graphique 5.4). Par ailleurs, l'absence d'interopérabilité entre les systèmes de paiement mobiles entraîne une fragmentation des marchés, et, dans certains pays (Arménie, Géorgie et Kirghizistan), le coût de la téléphonie mobile est prohibitif¹¹.

Graphique 5.4
Infrastructure Internet et mobile



Sources : International World Internet Statistics 2016; GSMA (Groupe Spécial Mobile Association), 2016.
Note : MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

- *Les services d'appui institutionnel restent limités.* Très peu de pays ont mis en place des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises pour aider les start-ups à se développer (Égypte, Émirats arabes unis et Liban) ou des bacs à sable réglementaires pour permettre aux entreprises du secteur des FinTech et aux institutions financières classiques de tester des innovations en situation réelle (Abou Dhabi, Arabie saoudite et Bahreïn).
- *Du côté de la demande, le manque de confiance et d'éducation financière constitue des entraves majeures pour les start-ups du secteur des FinTech.* L'utilisation de ces technologies pour effectuer des paiements nécessite un certain niveau de confiance afin de réduire l'incertitude et de contenir les coûts de transaction (He *et al.*, 2017). L'enquête récente sur les start-ups du secteur dans la région MOAN révèle que la confiance est l'un des principaux obstacles, au même titre que la visibilité et que le niveau d'information de la clientèle (WAMDA, 2016). Le manque de confiance est également cité comme l'une des principales raisons de la collaboration plus fréquente entre ces start-ups et les banques.

¹¹Pour plus de 80 % de la population en Arménie, en Géorgie et au Kirghizistan, un abonnement de téléphonie mobile de base représente plus de 10 % du revenu des ménages (Banque mondiale, 2017a).

Les cyberattaques peuvent entraîner des perturbations de l'activité, des pertes financières, des atteintes à la réputation et des risques systémiques. Si la cybersécurité n'est pas renforcée, ces attaques pourraient devenir une entrave majeure. Les risques informatiques ne sont pas une spécificité des FinTech, mais la connectivité accrue des solutions numériques augmente le nombre de points d'entrée potentiels des pirates informatiques. En outre, même si les établissements financiers des régions MOANAP et CAC n'ont enregistré que quelques cyberattaques réussies, le nombre d'attaques visant les banques de cette partie du monde sont plus fréquentes (Symantec, 2017), évoluent rapidement et deviennent de plus en plus sophistiquées. En outre, le degré de préparation aux risques informatiques reste faible dans de nombreux pays. Fin 2016, seuls sept pays de la région MOANAP (l'Algérie, les Émirats arabes unis, l'Égypte, le Maroc, Oman, le Qatar et la Tunisie) et quatre de la région CAC (l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan) disposaient officiellement d'une réglementation en matière de cybercriminalité et de cybersécurité (UIT, 2017).

Les FinTech, une proposition de valeur pour les régions MOANAP et CAC

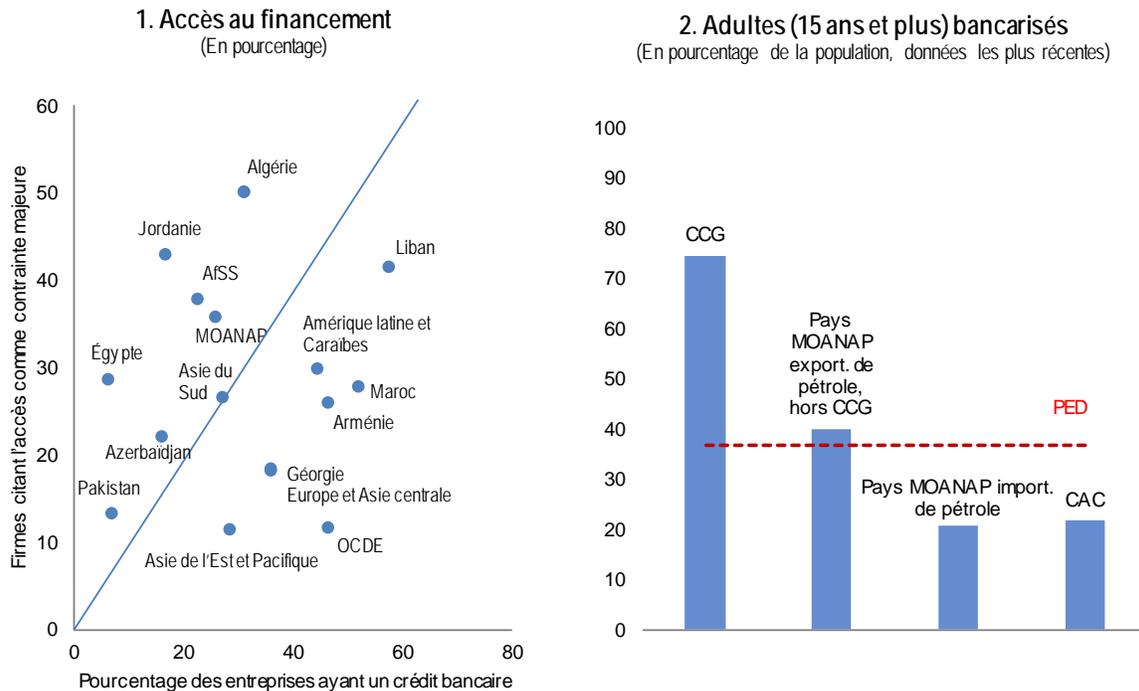
Les FinTech présentent d'importants avantages (encadré 5.1) et pourraient atténuer certains des grands problèmes auxquels ces régions sont confrontées. Outre les gains d'efficacité dans la fourniture de services financiers et l'amélioration de l'expérience client, les FinTech peuvent contribuer aux objectifs généraux en matière de croissance inclusive, de diversification économique et de stabilité financière de plusieurs façons :

- *Croissance inclusive et diversification économique grâce à l'inclusion financière¹²* : Le nombre de téléphones portables est supérieur au nombre de comptes bancaires dans de nombreux pays des régions MOANAP et CAC (graphiques 5.4 et 5.5). Encadrés de façon adéquate, les paiements mobiles peuvent donc contribuer à réduire la part de la population qui est non bancarisée (encadré 5.2). Les FinTech pourraient également fournir d'autres sources de financement pour les ménages et les PME grâce à des plateformes d'échange de crédit, telles que des systèmes de prêt de pair à pair (P2P), ou à des programmes de financement en ligne des échanges commerciaux, comme démontré en Chine et au Royaume-Uni (encadré 5.2). Les FinTech peuvent aussi contribuer à augmenter les prêts bancaires aux PME par l'application de technologies qui réduisent l'asymétrie d'information (systèmes d'analyse fondés sur les *mégadonnées*, par exemple) et qui fournissent des capacités accrues de tenue de registres de garanties (technologie des registres distribués). Par ailleurs, les paiements numériques laissent une trace qui permet aux prêteurs d'évaluer la solvabilité des plus petites entreprises. En facilitant l'accès au financement, qui est l'une des plus fortes entraves au développement des PME dans les régions MOANAP et CAC (Lukonga *et al.*, 2014), les FinTech pourraient stimuler la diversification économique, la croissance et l'emploi.
- *Commerce transfrontalier et envois de fonds* : Les FinTech et les innovations financières qu'elles permettent (monnaies virtuelles, registres distribués utilisant la technologie des chaînes de blocs, plateformes P2P, etc.) peuvent fournir des mécanismes de paiement transfrontaliers plus

¹²En avril 2016, le Conseil des gouverneurs des banques centrales arabes a adopté une «Journée arabe de l'inclusion financière», signe de la volonté d'accélérer l'inclusion financière dans la région.

efficaces, plus transparents et moins coûteux que les banques classiques ou les opérateurs de transfert de fonds qui dépendent des relations de correspondants bancaires. Cela pourrait atténuer certains problèmes dus à la diminution de ces relations dans certains pays des régions MOANAP et CAC (Erbenova *et al.*, 2016; FMI, 2017).

Graphique 5.5
Accès au financement dans la région MOANAP et CAC



Source : Banque mondiale.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne; CAC = Caucase et Asie centrale; CCG = Conseil de coopération du Golfe; MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan; OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques; PED = pays émergents et pays en développement.

- Stabilité et intégrité financières** : Les FinTech peuvent contribuer à la stabilité financière en réduisant les coûts de fonctionnement des banques et en facilitant l'analyse de grands volumes de données aux fins de gestion des risques et de détection de la fraude. En outre, compte tenu des tensions géopolitiques persistantes, qui exacerbent la nécessité de lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les technologies fondées sur les données pourraient contribuer au respect de la réglementation, à mesure que les pays passent de la phase d'amélioration de l'arsenal législatif à la phase de mise en œuvre de celui-ci.
- Opérations budgétaires et monétaires** : La numérisation peut améliorer l'efficacité de la collecte des recettes publiques et des paiements, tandis que le développement des moyens de paiement électroniques peut réduire la fraude et contribuer à une meilleure transmission de la politique monétaire. Oman encourage déjà les paiements électroniques pour l'administration, et le Kazakhstan projette d'émettre des obligations d'État s'appuyant sur la technologie des registres distribués et la téléphonie mobile.

Libérer le potentiel des FinTech pour les régions MOANAP et CAC

Les dirigeants des régions MOANAP et CAC reconnaissent le potentiel des FinTech, et certains pays créent un cadre propice à leur développement, mais des efforts restent nécessaires dans plusieurs domaines prioritaires : combler des lacunes en matière de réglementation, de protection des consommateurs et de cybersécurité, améliorer le climat des affaires, combler les lacunes de l'infrastructure des TIC et adopter des mesures pour renforcer la confiance.

Les cadres juridiques et les pratiques réglementaires doivent être adaptés pour soutenir le développement des FinTech et veiller à la gestion des risques. Un réexamen des cadres juridiques et réglementaires ainsi que des dispositifs de surveillance et d'agrément pourrait assurer la clarté de la législation existante en ce qui concerne les produits financiers numériques et permettre un traitement approprié des nouveaux risques liés aux produits et modèles commerciaux innovants. Un recours accru à des *bacs à sable réglementaires* permettrait de mieux comprendre les risques liés aux FinTech et d'élaborer des règles adaptées. La réglementation doit également être fondée sur les activités, et non plus sur les entités (He *et al.*, 2017), et le cadre de collaboration doit inclure les autorités de réglementation des télécommunications.

Les réformes visant à assurer la mise en conformité avec les normes réglementaires internationales doivent être maintenues et combinées à une surveillance accrue. Bien que les normes réglementaires existantes remédient à certains risques liés aux innovations en matière de FinTech, la nature évolutive de ces technologies nécessite une surveillance constante pour repérer et pallier les risques émergents pour la stabilité financière. Les FinTech se développant à plus grande échelle, les autorités réglementaires et les banques centrales doivent en priorité surveiller les risques macrofinanciers, veiller à ce que ces nouvelles technologies ne deviennent pas des vecteurs de fraude, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, repérer et gérer les risques opérationnels dus aux prestataires de services tiers, et veiller à la bonne santé des institutions financières et au fonctionnement sûr et efficace des systèmes de paiement, compte tenu du rôle accru des entreprises non financières. Pour rester pertinentes et efficaces, les capacités de surveillance doivent être renforcées.

Les cyberattaques posant des risques systémiques, leur prévention doit être une priorité absolue des autorités réglementaires. La connectivité accrue des solutions numériques augmente le nombre de points d'entrée pour les pirates informatiques, ce qui accroît le risque d'attaques réussies. Des dispositifs de cybersécurité sont nécessaires pour couvrir de façon complète les questions de prévention, de détection, de partage d'information, de surveillance et de redressement.

Des améliorations sont nécessaires dans les infrastructures des TIC afin de permettre aux entreprises de tirer parti des applications innovantes des FinTech. De nombreux pays doivent renforcer le taux de pénétration d'Internet et de la téléphonie mobile, augmenter la bande passante, réduire les coûts et veiller à l'interopérabilité des systèmes de paiement mobile.

Des réformes plus vastes du climat des affaires contribueront au développement des FinTech. La levée des restrictions imposées aux investissements étrangers pourrait donner accès à davantage de capitaux et accélérer l'expansion grâce à l'arrivée d'acteurs établis du secteur des FinTech. Il est également

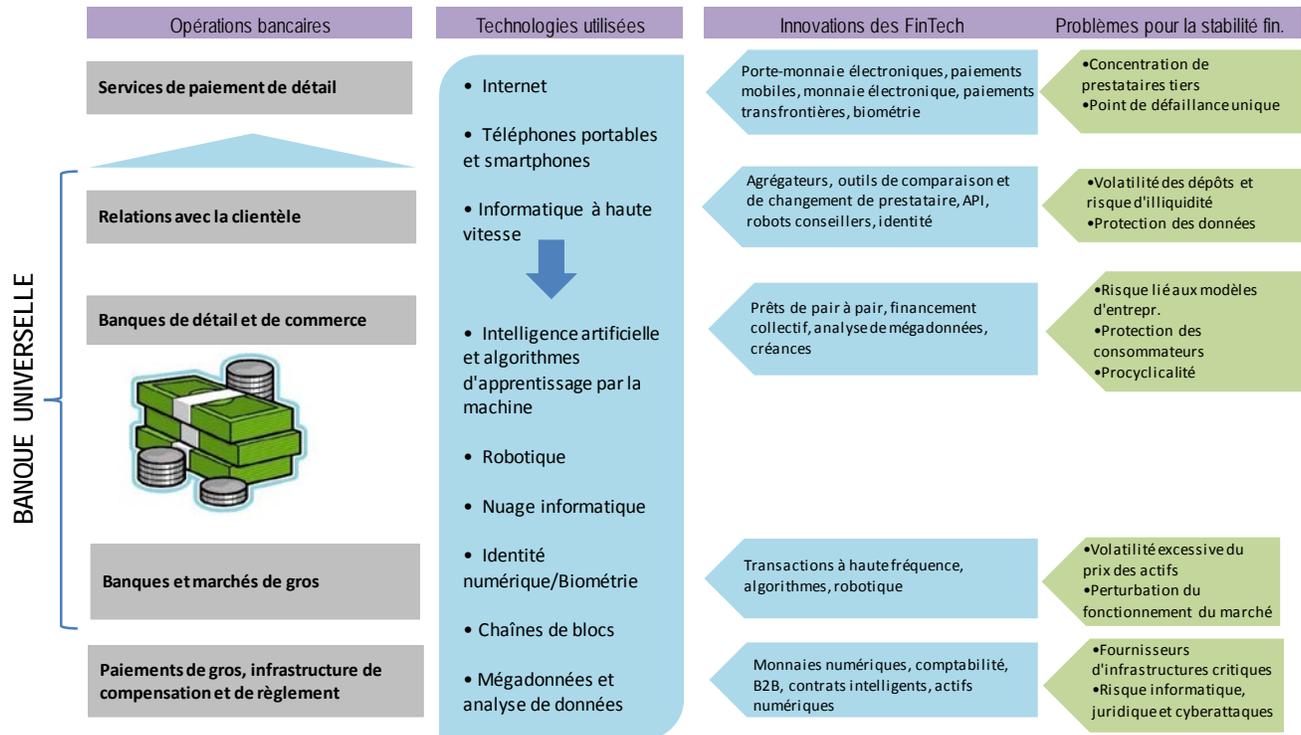
nécessaire de revoir les facteurs qui entravent le capital-investissement et le capital-risque et de réformer plus largement les marchés de capitaux.

Enfin, la promotion de l'éducation financière peut faciliter l'adoption et l'utilisation des services financiers numériques. Les programmes d'éducation financière doivent être étayés par des dispositifs de protection des consommateurs et pourraient nécessiter l'élaboration de nouvelles règles pour clarifier les droits et obligations au sein du nouveau paysage financier mondial (He *et al.*, 2017).

Encadré 5.1. Les FinTech en bref

Les technologies financières (FinTech) transforment le monde des services financiers. Elles ne sont pas nouvelles, mais elles ont subi un processus d'innovation et d'évolution au cours des siècles. La rapidité des progrès technologiques et la préférence des consommateurs pour les canaux numériques ont rendu possibles de nouveaux modèles commerciaux et l'arrivée de nouvelles entreprises non financières (de télécommunication ou de technologie informatique), plus agiles, qui proposent à leurs clients des services liés à des activités bancaires clés, telles que les systèmes de paiement de détail et de gros, les relations avec les clients, l'octroi de crédits ou la constitution de fonds propres, ainsi que des infrastructures pour les marchés financiers, des services de gestion de patrimoine et des assurances (graphique 5.1.1).

Graphique 5.1.1
Les innovations des FinTech et la stabilité financière



Les FinTech ouvrent des perspectives immenses. Les consommateurs bénéficient de coûts réduits, de paiements en temps réel, d'un choix plus vaste et plus pratique. Les FinTech permettent aux particuliers et aux PME mal desservis d'accéder plus facilement à des services financiers et contribuent ainsi à une croissance plus vigoureuse et plus inclusive. Les administrations peuvent utiliser des plateformes numériques pour améliorer l'efficacité de la collecte des recettes et des paiements. Les banques peuvent exploiter ces technologies pour gagner en efficacité, renforcer la gestion des risques et améliorer la conformité réglementaire (voir Lukonga, à paraître, et FSB, 2017).

Les FinTech ont également des implications pour la stabilité financière. Elles sont exposées aux risques opérationnels, aux risques en matière de crédit, de liquidités et de concentration, et à d'autres risques pour la stabilité financière, tels que la procyclalité et la finance parallèle, et pour l'intégrité financière. Ces risques ne sont pas nouveaux, mais ils pourraient être accentués en raison du rythme de croissance des FinTech, de nouvelles formes d'interconnexion et de la dépendance accrue à des prestataires de services tiers (cloud computing, services de gestion de données) qui échappent au périmètre réglementaire et pourraient faire l'objet de concentrations. L'émergence d'entreprises d'importance systémique dans le secteur des FinTech, les perturbations causées par les grandes entreprises technologiques (dont Amazon, Google, Apple et Facebook) et la hausse des risques de cyberattaques (voir FSB, 2017) constituent aussi des risques potentiels.

Encadré 5.2. FinTech : l'expérience internationale

L'expérience de certains pays en matière de technologies financières (FinTech) montre qu'il est important de trouver l'équilibre entre la supervision réglementaire, la flexibilité nécessaire à l'innovation et la gestion des risques informatiques. Divers éléments contribuent à la croissance de ces technologies : règles et politiques favorables, incubateurs et accélérateurs spécifiques, collaboration étroite avec les acteurs du privé (entreprises traditionnelles et nouveaux venus des FinTech), clarté des directives, disponibilité des capitaux d'amorçage et de croissance (y compris l'ouverture aux investissements étrangers), qualité des infrastructures pour Internet et la téléphonie mobile, disponibilité de compétences locales, structure du marché et degré de développement financier.

Aux *États-Unis*, les entreprises du secteur des FinTech couvrent tous les aspects du monde financier, et leur croissance est favorisée par la grande qualité des infrastructures et l'abondance de travailleurs qualifiés et de capitaux. Les aides publiques sont limitées, et l'incertitude réglementaire engendrée par les nombreuses autorités de réglementation au niveau fédéral est considérée dans ce secteur comme un frein à la croissance. Des problèmes de gouvernance, de contrôle interne et de qualité des actifs ont touché plusieurs sociétés de prêt recourant au système des places de marché virtuelles; c'est le cas, par exemple, du Lending Club. En matière de cybersécurité, des mesures techniques de pointe ont été conçues, ce qui n'a pas empêché plusieurs cyberattaques qui ont compromis les données de nombreux clients.

Le *Royaume-Uni* a connu une forte croissance pour les plateformes de pair à pair, les paiements en ligne, les produits d'exploitation de données et d'analyse, les échanges sur les marchés de capitaux et les assurances. Cette croissance a été soutenue par des mesures gouvernementales et réglementaires favorables. En 2014, l'Autorité de bonne conduite financière a lancé le programme «Project Innovate», qui comprend un carrefour d'innovation et un bac à sable réglementaire. Les banques sont également tenues d'orienter les PME vers d'autres prestataires de services financiers si elles ne sont pas en mesure de répondre à leurs besoins de financement. Même si le volume de crédit octroyé par le secteur des FinTech reste faible, la part de marché des banques principalement en ligne ou uniquement mobiles et d'autres prestataires de services financiers est rapidement passée de 4 % en 2012 à 12 % en 2014 (Ernst and Young, 2016b). La surveillance prudentielle des prêts de pair à pair a permis une croissance importante du crédit octroyé par l'intermédiaire de plateformes de prêt, tout en contenant les risques. Le Royaume-Uni a également beaucoup investi dans la cybersécurité, mais la récente cyberattaque «Wannacry» a mis en lumière la vulnérabilité de plusieurs entreprises des secteurs financier et non financier, ce qui indique que le travail de protection doit être constant.

En *Chine*, la croissance des FinTech est stimulée par la forte croissance du commerce électronique, l'augmentation rapide du taux de pénétration d'Internet et de la téléphonie mobile et le grand nombre de consommateurs insuffisamment desservis par les institutions financières classiques, ainsi que par une réglementation favorable et un accès facile aux capitaux. Les personnes sous-bancarisées (ou non bancarisées) et les PME ont massivement profité des plateformes de prêt de pair à pair et des sociétés de commerce électronique s'appuyant sur les informations commerciales des utilisateurs. Des règles prudentielles et un cadre de protection des données personnelles ont été mis en place à la suite de problèmes récents dans le secteur des transactions de pair à pair et de fuites de données, mais cette réglementation reste relativement peu contraignante. La Chine a adopté une législation plus rigoureuse en matière de sécurité au lendemain de l'attaque mondiale du logiciel rançonneur «Wannacry», qui a touché les opérations du secteur bancaire (Ernst and Young, 2016a).

Des modèles d'inclusion financière numérique réussie sont apparus en *Afrique subsaharienne*, de même que de nouvelles approches en matière de réglementation et de surveillance. On peut citer le système M-Pesa, au Kenya, qui s'est appuyé sur les technologies mobiles pour toucher 80 % des ménages en quatre ans (Banque mondiale, 2016). La Banque centrale du Kenya a également adopté une approche pragmatique de la réglementation (et non institutionnelle), qui permet aux banques et aux entreprises de secteurs non financiers (y compris les opérateurs de téléphonie mobile) de fournir des services financiers mobiles. Des pays de l'Afrique de l'Ouest ont également déployé avec succès des technologies facilitant les services financiers transfrontières, dont les envois de fonds.

Bibliographie

Asian Development Bank (ADB). 2014. “Making Mobile Financial Services Work for Central and West Asian Countries”, Technical Assistance Consultant Report, Manilla.
<https://www.adb.org/projects/documents/making-mobile-financial-services-work-cwa-tacr>.

British Private Equity and Venture Capital Association (BVCA) 2013. “Guide to Private Equity & Venture Capital in the Middle East & Africa.” London.
<https://www.bvca.co.uk/Portals/0/library/documents/ME-Africa%20Guide-Sept13-web.pdf>.

Erbenova, M., Y. Liu, N. Kyriakos-Saad, A. López-Mejía, G. Gasha, E. Mathias, M. Norat, F. Fernando, and Y. Almeida, 2016. “Recent Trends in Correspondent Banking Relations: A Case for Policy Action.” IMF Staff Discussion Note 16/16, International Monetary Fund, Washington, DC.

Ernst and Young. 2016a. “The Rise of FinTech in China: Redefining Financial Services.” London.
www.ey.com/.../ey-the-rise-of-fintech-in-china/.../ey-the-rise-of-fintech-in-china.pdf.

_____. 2016b. “UK Fintech on the Cutting Edge: An Evaluation of the International Fintech Sector.” Commissioned by HM Treasury. London. www.ey.com/Publication/.../FinTech-On.../EY-UK-FinTech-On-the-cutting-edge.pdf.

Financial Stability Board (FSB). 2017. “Financial Stability Implications from Fintech: Supervisory and Regulatory Issues That Merit Authorities Attention.” Basel.
www.fsb.org/wpcontent/uploads/R270617.pdf.

GSMA Intelligence. 2016. “The Mobile Economy Middle East and North Africa 2016”. London.
<https://www.gsma.com/mobileeconomy/mena>.

He, D., R. Leckow, V. Haksar, T. Mancini-Griffoli, N. Jenkinson, M. Kashima, T. Khiaonarong, C. Rochon, and H. Tourpe. 2017. “Fintech and Financial Services: Initial Considerations.” IMF Staff Discussion Note 17/05, International Monetary Fund, Washington, DC.

International Monetary Fund (IMF). 2017. “Recent Trends in Correspondent Banking Relationships—Further Considerations”. Washington, DC.

International Telecommunication Union (ITU). 2017. Global Cybersecurity Index. Geneva: ITU.
https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/str/D-STR-GCI.01-2017-PDF-E.pdf.

KPMG. 2017. “The Pulse of Fintech, Q2 2017.” KPMG International, Zurich.
<https://home.kpmg.com/xx/en/home/insights/2017/07/the-pulse-of-fintech-q2-2017.html>.

Lukonga, I. Forthcoming. “Fintech, Inclusive Growth, and Cyber Risks: A Focus on the MENA and CCA.” IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.

Lukonga I, N. Mwase and M. Souisi. 2016. "Oil Prices, Macro Financial Linkages and Financial Stability Risks in the MENA and CCA". Unpublished, International Monetary Fund, Washington, DC.

Lukonga, I., S. Naceur, G. Hadjian, and A. Al-Hassan. 2014. "Access to Finance for Small and Medium-Sized Enterprises in the MENAP and CCA Regions. *Regional Economic Outlook: Middle East and Central Asia*. Washington, DC: International Monetary Fund, October.

Symantec. 2017. "2017 Internet Security Threat Report." Vol. 22. Mountain View, CA. <https://www.symantec.com/security-center/threat-report>.

WAMDA. 2016. "State of Fintech in MENA: Unbundling the Financial Services Industry." <https://www.wamda.com/research/fintech-mena-unbundling-financial-services-industry>.

World Bank. 2014. Global Survey on Consumer Protection and Financial Literacy. Oversight Frameworks and Practices in 114 Economies. Washington, DC: World Bank.

_____. 2017a. "World Development Report. Reaping the Digital Dividends." Washington, DC.

_____. 2017b. "Doing Business 2017: Equal Opportunity for All." Washington, DC.